APPEL DES PERSONNELS REUNIS AVEC LA FNEC FP FO 64 A BAYONNE

FNEC FP ACADÉMIE DE BORDEAUX A l'initiative de FO, les personnels se sont réunis le 9 novembre lors d'une réunion « inclusion scolaire systématique » dans le cadre de la préparation de la conférence nationale du 17 novembre

De nombreuses interventions et témoignages ont eu lieu : AESH, enseignants, enseignants spécialisés, personnels médico-sociaux parents d'élèves. Tous se rendent à l'évidence : le bilan est catastrophique.

La politique d'inclusion scolaire systématique aussi bien pour les élèves notifiés et

leurs familles que pour les personnels et les autres élèves de la classe n'est plus tenable dans les écoles et les établissements. Ils considèrent que les situations de maltraitance et de mise en danger des élèves et des personnels confrontés à l'inclusion systématique et au manque de soins doivent cesser!

Ils ont pris connaissance des annonces du président Macron lors de la conférence nationale handicap confirmées par le nouveau passage en force de l'acte 2 dans le projet de loi de finances 2024 adopté sans débat au Parlement.

Face à ces mesures qui annoncent la destruction de l'enseignement spécialisé et des établissements médico-sociaux, ils portent les revendications suivantes

• Le maintien et le développement des établissements médicaux sociaux et la création des postes nécessaires pour honorer systématiquement et intégralement l'ensemble des notifications.

• L'arrêt de la culpabilisation des personnels pour lesquels l'administration laisse entendre que les compétences professionnelles sont insuffisantes : la pédagogie ne peut en aucun cas se substituer aux soins!

•L'abandon de tout protocole qui dédouane l'administration de ses responsabilités et laisse les collègues en souffrance, sans aucune solution pérenne.

• l'arrêt de l'accompagnement obligatoire des personnels confrontés au chaos de « l'école inclusive »;

• l'ouverture de places en classe est dispositif spécialisé (ESMS ULIS) et en classe adaptée. L'abandon de l'expérimentation du pôle ULIS conduisant à accueillir 2 Ulis dans une même

 le recrutement d'enseignants spécialisés (RASED, ULIS, SEGPA, ESMS), le retour à une réelle formation spécialisée sur tant de services et le maintien des missions de prise en charge des élèves :

• le maintien des formations diplômantes d'enseignants spécialisés intervenant auprès des élèves déficients auditifs et déficients visuels virgule et la création d'une formation spécialisés de même nature pour les enseignants intervenants auprès des élèves présentant TSA, TDAH, TSL ...

l'abandon des PIAL et des futurs PAS ;

• L'abandon du projet de fusion AESH et AED en ARE

• Un statut de fonctionnaire adossés à une grille de catégorie B pour les AESH et une vraie formation sur tant de services

Ils décident de mandater la FNEC-FP- FO 64 pour poursuivre les réunions syndicales dans les écoles, les établissements, pour diffuser cette motion au plus grand nombre de personnels, d'associations de parents d'élèves et à tous les niveaux. Ils décident de mandater un délégué afin de porter cette motion lors de la conférence inclusion du 17 novembre à Paris.

Appel adopté à l'unanimité.





Intervention de Pascale FAUVEAU Présidente de l'association CMPP AVENIR de Nouvelle Aquitaine (9 novembre 2023 à Bayonne)

En mars et avril 2023, deux rapports successifs, l'un émanant du Haut Comité pour la Famille, l'Enfance et l'Âge, l'autre de la Cour des Comptes, témoignaient de l'état calamiteux de la pédopsychiatrie en France : insuffisance de moyens, manque de personnels, liste d'attentes, idéologie du soin orienté préférentiellement voire exclusivement vers les neurosciences, excès de traitements médicamenteux, défaut de pilotage cohérent de la politique de santé mentale pour les enfants et adolescents. Tout cela dans un contexte où la santé mentale des enfants et adolescents ne cesse d'inquiéter, où l'on évalue à près du double de ceux actuellement pris en charge (environ 800 000) le nombre d'enfants qui devraient bénéficier de soins en pédopsychiatrie (environ 1 600 000).

Au nom de l'innovation et de la politique d'inclusion scolaire, des structures médicosociales (IME, ITEP, SESSAD, CMPP) ferment, ou doivent se transformer drastiquement en « dispositifs d'inclusion » ou « plateformes d'orientation et de coordination ». Elles sont alors vouées à la réadaptation et l'inclusion scolaire, aux bilans et diagnostics (CMPP) et ainsi plus ou moins délestées arbitrairement de leurs traditionnelles pratiques du soin. Dans le même temps, les structures sanitaires (CMPEA, HJ, CATTP, Hôpital, Maison des Ados) étouffent, par manque de personnels, de moyens, par excès de protocoles diagnostiques et d'injonctions à bilanter, évaluer les fonctions cognitives des enfants dans tous les secteurs de leurs aptitudes mentales.

L'ensemble de ces structures doivent se réorganiser sous forme territorialisée pour le dépistage, le diagnostic, et la compensation/remédiation de troubles - répertoriés depuis 2013 en catalogue de défauts de compétences ou d'adaptation sociale. Le soin psychique, au fondement de pratiques plurielles et pluridisciplinaires de rencontres avec l'enfant et sa famille, de coopération au cas par cas avec les enseignants, se trouve relégué au second plan des préoccupations politiques et des injonctions faites aux responsables d'établissements.

Les professionnels du soin ont été contraints de se former à des pratiques spécifiques, au nom des progrès d'une certaine science, mais au mépris de leur expérience et formations antérieures.

Ces pratiques dites innovantes ou « fondées sur des preuves » ne prennent pas en compte la globalité de l'enfant de son développement et de ses interactions complexes avec l'environnement. Contrairement à ce qui est avancé, elles ne font pas l'objet d'une validation scientifique suffisante pour justifier le démantèlement de systèmes de soins et d'accompagnement solidement ancrés dans les territoires et suffisamment efficaces.

La volonté politique de favoriser l'inclusion scolaire par tous moyens se traduit dans les faits par la destruction du soin psychique, le démantèlement des structures d'accompagnement, l'empilement de structures de bilans et de réadaptation, la disqualification des professionnels et surtout l'assignation d'un certains nombre d'enfants à des diagnostics neuropsychiatriques là où la problématique relèverait du refus scolaire, du conflit interpersonnel ou intrapsychique, d'une souffrance psychoaffective; il faut pourtant affirmer clairement que certains enfants ne peuvent

se sentir en sécurité à l'école pour des raisons qui ne sauraient être réduites à une

insuffisante adaptation de l'enseignant à l'enfant sans insulter gravement l'enseignant autant que l'enfant. L'école ne cesse d'être sollicitée pour le dépistage de troubles et pour accueillir des enfants en grave difficulté d'adaptation scolaire.

Le résultat en est, au nom d'un concertation toujours plus coordonnée et structurée entre éducation nationale et structures sanitaires ou médicosociales, une incompréhension croissante et une colère de plus en plus fréquente opposant enseignants et professionnels du soin, tous pris dans une impossibilité, politiquement induite, à faire simplement leur métier.

Il est essentiels de faire des ponts entre nos secteurs professionnels pour dénoncer cet état de faits.

Au nom d'un idéal exigeant comme l'est le projet d'une société inclusive, c'est le pire que l'on risque d'obtenir par méconnaissance des enjeux et des moyens nécessaires pour engager cette transformation. Il faut des moyens, et il faut respecter la dimension soignante dans sa complexité tout autant que la dimension enseignante dans sa cohérence.

Dr Pascale Fauveau Pédopsychiatre Médecin Directeur de CMPP jusqu'en décembre 2022 Novembre 2023